Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 3 Rajab 1443
4 Février 2022

N° 15

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **250**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **252**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **256**
Homologation de résolutions **256**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **257**
Avis aux créanciers..... **260**
Convocations
Sociétés anonymes **260**
Sociétés à responsabilité limitée **263**
Divers
Avis au public..... **264**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis

Changement de nom commercial de la société

Magrébine de Commercialisation De Pneumatiques

S.A au capital social : 595.000 DT

MF : 0036025C

Siège social : 14 Rue Italie 1000 Tunis

En vertu de la réunion tenue par l'assemblée générale extraordinaire le 26/7/2021, dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis le 27/10/2021, sous n°21705482, Quittance n°M052195 et déposé un exemplaire au registre national des entreprises de Tunis le 24/11/2021 sous le n°2021111720, il a été décidé de changer le nom commercial de la société pour qu'il soit «STIP DISTRIBUTION» et gardera la même raison sociale «la société Magrébine de Commercialisation De Pneumatiques» même activité commerciale et même matricule fiscal 0036025C.

Cet avis a été publié aux journaux «le Quotidien» et «Elchourouk» le 02/02/2022.

2022T00129SANB2

Augmentation de capital de 8 800 000 dinars à 9 580 000 dinars

Clinique méditerranéenne de santé S.A

Siège social : 37 avenue Habib Bourguiba 2036 la Soukra Ariana

Identifiant unique : 1360930P

Matricule fiscal : 1360390 PAM000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 décembre 2021, enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana sous le numéro 22500073, quittance numéro: 1879. Il y a eu une augmentation de capital de la société CLINIQUE MEDITERRANEENNE DE SANTE SA de 8800000 dinars à 9 580 000 dinars par émissions de 586 600 actions nouvelles de valeur nominal 1 DT pour chaque action par compensation des créances et 193 400 actions nouvelles en numéraires de valeur d'émission de 1 dinar chacun.

Les nouvelles actions émises ont une valeur nominale de 1 DT pour chaque action, qui seront libérées totalement lors de la souscription.

En application de l'article 300 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription, et à cet effet, les actionnaires ne bénéficient pas de ce droit.

Le dossier d'augmentation de capital, ci-dessus indiqué, a été déposé au guichet principal du registre national des entreprises au centre urbain nord à la date du 20/01/2022 sous le numéro AC0362022.

2022R00220SANB2

Transfert du siège social de la société

SOCIETE MELEAGRIS HOLDING

Société anonyme

Siège social : Essaad, Route de Ksour Essef 5124

Identifiant Unique au RNE : 1115202A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, en date du 14/10/2021 enregistré à la recette des finances de Charguia -Tunis le 27/01/2021 sous le n°21708962 Quittance n° M101603, déposé au Registre National des Entreprises à Sousse le 25/01/2022 sous le n°20224940, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de la Résidence Tamayouze, 5ème étage, appartement C5 - Tunis à Essaad, Route de Ksour Essef 5124 - Gouvernorat de Mahdia.

2022S00128SANB2

SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "SOFINREC"

Société anonyme

Au capital de 13.775.000 Dinars

Immeuble l'Atrium Bureau n°14 Rue de l'Ile Rhodes

Les Jardins du Lac 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

Registre du commerce : B120262001

Matricule Fiscal : 000/M/P/758657 W

Suivant extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 10 Janvier 2022 enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 11 Janvier 2022 sous le n°M003406 et le numéro d'enregistrement 22700241, dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des Entreprises le 31 Janvier 2022 sous le numéro 20226434.

Le Conseil d'Administration a décidé :

1- La nomination d'un Président du Conseil d'Administration;

La nomination de Monsieur Othman Maaouia en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société avec les pouvoirs prévus dans les statuts de la Société en remplacement de Monsieur Salah Hosni et ce à compter du 1er Janvier 2022.

2- La nomination du Directeur Général :

La nomination de Monsieur Salah Hosni en tant qu'administrateur délégué avec les mêmes pouvoirs du Directeur Général en remplacement de Monsieur Jaleleddine Zargouni et ce à compter du 1er janvier 2022.

2022400237SANB2

SOCIETE INGEROP TUNISIE

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : Immeuble DREAM CENTER A4-4 Avenue Mohamed 5 Belvédère 1002 Tunis

IU : 633300D

Selon décision du Conseil d'administration du 4/9/2021

enregistré à la recette des finances Montplaisir le 13/9/2021 sous le n°21804526 quittance n°M062925, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 31/01/2022 sous le n°20226365, il a été renouvelé la nomination de Mr Nader Mhamdi au titre de Directeur Général pour la durée d'une année avec les pouvoirs les plus étendus.

2022400238SANB2

Nomination d'un administrateur délégué temporaire

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES DE MATERIEL ET DE TRAVAUX

"SOMATRA - GET"

S.A au capital social de 16.500.000 dinars

Siège social : Place Erroussafi Mutuelle Ville - Tunis

Identifiant Unique : 0001451 E

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la SOMATRA-GET tenue le lundi 22 janvier 2022, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne à Tunis le 24 janvier 2022, Quittance n°M006488, Enregistrement n°22800411, et dont deux (02) exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 26 janvier 2022 sous numéro 20225521, Mme Nadia Guider Trabelsi, administratrice, a été élu délégué temporaire pour gérer la société avec tous les pouvoirs de l'ancien délégué temporaire Mr Mourad Meddeb Hamrouni.

2022400245SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

L'EMPREINTE INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 15 000 DT

Siège social : 29 Rue du Liban App 3 étage 2 - Tunis

IU : 0769866N

En vertu d'un PV d'AGE daté du 30/12/2021 enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche - Tunis le 18/01/2022 sous le n°22100266 quittance n°6021 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 28/01/2022 sous le n°20226082, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert des 100 parts sociales revenant au feu Mohamed Taieb Dachraoui ancien gérant associé à ses héritiers en vertu de la déclaration de transmission de succession quittance n°M006003 en date du 19/01/2022.

- Nomination de M. Firas Dachraoui en tant que nouveau Gérant de la Société.

2022T00128SRLB2

Société "LES MINOTERIES DES CENTRES ET SAHEL REUNIES" MCSR

S.A.R.L

Siège social : Avenue Hédi Nouira - Sousse

Identifiant Unique au RNE n° : 04619 Z

N° d'affiliation à la CNSS n° : 104504-35

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 16/01/2022, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 21/01/2022 sous le n°22700221 Quittance n°3343, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Monsieur Kamel Belkhiria en sa qualité de Gérant de la Société

- Nomination de Monsieur Abdelwaheb El Missaoui en qualité de nouveau Gérant de la Société pour un mandat qui commence le 01/01/2022 et qui s'achèvera avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse le 27/01/2022 sous le n°20225640.

2022S00127SRLB2

Liquidation d'une société et désignation du lieu de notification

Société «Safir» - Sarl

Siège : Immeuble Mériam Bureau n°203 - 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1171012L

Suivant PV en date du 14/12/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/12/2021 sous le n°21804107 Quittance M004529, il a été décidé de proroger le délai de liquidation étant précisé que le seul lieu de notification de la société est à l'adresse suivante : Immeuble Mériam Bureau n°203 2ème étage - Avenue Victor Hugo - Trocadéro 4000 Sousse, et que toute notification de la société dans un lieu autre que celui choisi est considérée comme nulle et non avenue et ne prend pas suite, et la société ne supporte pas les conséquences de la notification autre que le lieu choisi.

2022S00130SRLB2

SARTORIUS STEDIM BIOPROCESS SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 5.949.800 DT

Siège social : Km 24 - Route de Zaghouan - Bourbiâa - BP 87 Mhamdia - 1145 Tunis

Identifiant Unique : 1198990X

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 25/11/2021 enregistré à la recette des finances de Fouchana, le 7/01/2022 sous Qn°M002618, ERGn°22800090.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du Gérant Mr. Luc Albert Raymond Burgard pour une durée de trois années avec les pouvoirs les plus étendus pour agir individuellement.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Mohamed Yassine Bouagila en qualité de Gérant pour une durée de trois années avec les pouvoirs les plus étendus pour agir individuellement.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1198990X sous dossier n°20224985 le 25/01/2022.

2022400243SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par le notaire Maître Oueslati Nabil du 11/01/2022 bénéficié de l'enregistrement au droit fixe. Monsieur Ali Ben Aissa a procédé à la donation de l'ensemble du fonds de commerce du restaurant sis au 30 App B avenue Habib Bourguiba Manouba et ce au profit de monsieur Mohamed el Moncef Ben Aissa toute objection sera acceptée par le notaire Oueslati Nabil 63 avenue Habib Bourguiba dans 20 jours après la publication au JORT.

Il a été publié dans le journal «Le Temps» le 23 janvier 2022.

2022T00122FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Aljazira le 10/01/2022 Reçu n°22200072 enregistrement n°20200684 Monsieur Fawzi Saidi a vendu la totalité du fonds de commerce sis 2 rue souk blat à usage de vente de pâtisserie traditionnelle à Monsieur Saddam Chalani.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son domicile sis à 2 rue souk blat Tunis dans un délai de 20 jours après la publication de cette vente dans le JORT.

Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal le Quotidien en date du 20/01/2022.

2022T00123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 14/12/2021 Reçu 9578 enregistrement n°21207556 Monsieur Moez Ben Nasr a vendu la totalité du fonds de commerce sis 49 avenue Carthage 1er étage Ain Zagwen Tunis à usage de tous commerce à madame Fatiha Kaled.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son domicile sis à 49 avenue Carthage 1er étage Ain Zagwen Tunis dans un délai de 20 jours après la publication de cette vente dans le JORT.

Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal Achourouk en date du 20/01/2022.

2022T00124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé portant la signature légalisée de ses parties et enregistré à la recette des finances Sidi Hssine en date du 24 Janvier 2022 reçu n°M009018 n° d'enregistrement : 22200244, Monsieur Maher Ben Mokhtar Assahabi entant que gérant de la société SAHABI AUTO demeurant au n°19 avenue Habib Bourguiba, Mornaguia, Manouba, a vendu à madame, Chaima Bent Sadok Melki demeurant au n°02 rue Ali Riahi, Bardo la totalité du fonds de commerce exploité au local commercial sis au n°364 cité 25 Juillet Sidi Hssine 1095 exploité dans la vente des pièces de rechange et l'équipement des voitures et inscrit au registre national des entreprises sous le n°1632087X, ancien registre du commerce n°B4017299019 qu'elle exploitera dans la vente des pièces de rechange et l'équipement des voitures et tous les types de commerce. Le prix de vente est fixé à dix milles dinars. Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'adresse du fonds sus-indiquée dans le délai légal fixé à 20 jours à partir de la publication dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté du 30/01/2022.

2022T00127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kelibia le 17/01/2022 quittance n°004570 Marouane Nasser, CIN n°06474380, a vendu à Maher Saoud, CIN n°09806263, le fonds du commerce sise à Kelibia av des Martyrs exploité pour vente et réparation des appareils téléphoniques et ordinateurs.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Lasta Selim, Avocat 13 Rue Sidi Abdelkader Kelibia, jusqu'à 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" le 1/2/2022.

2022R00214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 13/02/2019 quittance n° M006832, enregistrement 19200268. Mr Mohamed Ben Salem Fhal a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tous commerce sise à 2 rue Karkouan Borj Louzir Zahra à Mme Zohra Bent Maamer Mliki.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien du 29/01/2022.

2022R00218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/01/2022 et enregistré à la

recette des finances de Beni Khalled le 14/01/2022 Mr Yaakoubi Houssem Edine demeurant à Beni Khalled et sous procuration de Mr Elbeji Mohamed Mejdi a vendu à Mr Laamiri Ramzi le fonds de commerce exploité à l'achat, vente et réparation de bijoux avec tous ses éléments, le prix de la vente soit dix mille dinars est consigné entre les mains de l'acheteur. Toute opposition sera portée entre les mains de Maître El Habchi Abir à son étude sise à Avenue Mahmoud Bel Hassen - Beni khalled dans le délai de vingt jours de la date de publication au J.O.R.T.

La présente annonce est parue sur le journal Achourouk le 23/01/2022.

2022R00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente de Fonds de commerce sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammamet le 11 Juillet 2019 enregistrement n°19203150 quittance n°M097559, Monsieur Anouar Ben Kamal Mhadhbi, MF : 1400658Y a vendu à monsieur Yassine Ben Amara Ben Ali Rhouma, titulaire de la CIN N° 06481687 la totalité du fonds de commerce, local de vente des appareils téléphonique situé avenue Omar Zayan, 8050 Hammamet avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Le dit écrit de la vente du fonds de commerce a été publié en arabe et en français le 25/01/2022 aux journaux Achourouk et Le Quotidien.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local vendu avenue Omar Zayan Hammamet dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel et aux journaux quotidiens.

2022R00225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse le 21/01/2022 sous le n°003132 quittance n° 22200164, Imed Dardour a vendu à Hamza Lahmar la totalité du Fonds de commerce, salon de café L'OSMOZE ; enregistré au registre national des entreprises sous le n° 1244366/P, situé à l'avenue Hédi Gdess Khzema Sousse.

L'adresse de l'avocate Maître Aida Boukadida située à la Rue Mohamed Maarouf Sousse, est élue pour la réception de toute opposition dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

La vente est publiée le 26/01/2022 dans le journal, Le quotidien n°6403, et le journal Achourouk n°11100.

2022S00131FCCC2

Donation de fonds de commerce

Monsieur Faissal Ben Tijeni Ben Mohamed Samet et son frère Adel déclarent que leurs mère Monjia Bent Ahmed Feki leur a donné chacun la moitié du fonds de commerce exerçant l'activité de "commerce de pain, Industrie boulangerie et gâteaux en détail" situé à l'avenue Abdelkader n°92 Sfax Médina 3000 et ce suivant un acte de donation daté le 15 Janvier 2022 et enregistré le 18 janvier 2022 n°M004087 dressé par les notaires Abdelmajid Bouaziz et Wali Mohamed, aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Abdelmajid Bouaziz à son bureau situé à rue des Notaires rahbet rmed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Echourouk le 31 janvier 2022.

2022X00147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 13 Janvier 2022, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 24/01/2022, quittance n°5823 enregistrement n°22200209, la Société Joliesse Négoce; SUARL, IU ; 05143025, matricule fiscal n°514301SAM000, ayant son siège social au Palmarium local n°101 et 102 Tunis Beb Bhar 1001, représentée par son gérant Monsieur Ridha Mnejja a cédé à Mohamed Ali Ben Amor, tunisien, titulaire de la C.I.N, n°08760234, demeurant à imm. Phenix 3 Jardin d'el Manzah Ariana, IU 1670111R, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, à l'exception du nom commercial et du stock, exploité à la vente de chaussures, sacs, dérivés de cuire, prêt à porter et accessoires dans le local n°1 sise au rez-de-chaussée, 51 avenue Jean Jaurès Tunis et dans le dépôt (réservé uniquement au stockage) situé au local n°1 Bis à la même adresse, les oppositions doivent être faites au local exploité par la société Joliesse au Palmarium n°101 et 102 Tunis Beb Bhar 1001 où un exemplaire du contrat de vente a été déposé et ce dans un délai, de vingt jours à compter de la publication de la présente vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Achourouk le 29/01/2022.

2022X00149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 12/01/2022 sous le n° 22200115 quittance n°M005295, Monsieur Jamel eddine Mezghanni cin 08152958 a vendu à Monsieur Farouk Dhifaoui, CIN 11902984, tout le fonds de commerce exploité en tant qu'Atelier pour l'industrie et la vente de Marbre situé à la route de Saltnia km9 Sfax.

Les oppositions se feront entre les mains de Maître Chawki Abdennadher avocat sis à la rue Haffouz Imm. Intilaka bloc B3 4ème étage Sfax, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Alchourouk le 30/01/2022.

2022X00152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 02/8/2020 enregistré à la recette des

finances le 30/9/2021 quittance n°MO67555 enregistrement 21202225 Mr Adel Ben Amara CIN n°13451621 a vendu à Mr Hatem Guesmi la totalité du fonds de commerce sis à la route Gremda Klm 1.5 Kassas n°5 Sfax spécialisé dans la vente FRUIT SEC.

Tout créancier peut fournir son opposition chez Maître Ben Ali Ghassen à son Bureau rue Ahmed Aloulo Imb asia dans les vingt jours de l'insertion de cette publication au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 31/1/2022.

2022X00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 27/12/2021 enregistré à la recette des finances de route de Tunis enregistré sous le n°22200224 Mme Chema Fehri a vendu à Mme Sawsen Yaich la totalité de son fonds de commerce (fruits sec) situé à Route Mahdia km 1 Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur susmentionné à son adresse au fonds de commerce dans les délais juridiques.

Cette annonce a été publiée au journal «Darassabah» du 27/01/2022.

2022X00154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 21/01/2022 et enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax, le 26/01/2022 quittance n°M009212 enregistrement n°22200292, Mme Essia Bent Béchir Zrelli, tunisienne née le 5/10/1955 veuve, CIN n°01126720 identifiant unique RNE n°0537132R, demeurant à rue Béchir Mhadhbi Imb Wafa Sfax a cédé et vendu au profit de M Habib Abdelmoula, qui achetant au profit de son fils Yosri Ben Habib Ben Rhaiem Abdelmoula tunisien né le 26-9-1989, CIN n°08856790 demeurant à l'étranger Katar, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de divers produits alimentaires, et exploité au local sis à Route Saltania Km 4 Ras Tabia Sfax.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de l'annonce au Journal Officiel conformément à l'artide193 du code de commerce, et ce, auprès de Me Sofien Jbir, avocat près la cour de cassation, ayant son cabinet sis 10, rue Habib Maazoun 3000 - Sfax, où il est possible aussi de consulter une copie du contrat de vente précité.

Le présent avis est publié aussi au Journal quotidien "Assabeh" du 30-01-2022.

2022X00155FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/01/2022 enregistré le 14/01/2022 à la recette des finances route de Tunis Sfax sous n°22200151 Monsieur Anis Shikhaoui Titulaire de la CIN n°11038231 a vendu à Mr Ahmed Amine Charfeddine Titulaire de la CIN n°11108398 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à route Habbena km 4 Sfax dont l'activité est la vente des fruits secs avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues dans l'adresse du local où est exploité le fonds de commerce.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 27/01/2022.

2022X00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 8/12/2021 à la recette des finances de la Marsa, n° de quittance : 103363 et n° d'enregistrement : 21207227, Ilef Kocht en son nom et en qualité de tuteur légal de ses fils Badis et Omar Ben Nejma ont vendu à Zeineb Zaghdoud le Fonds de Commerce qui consiste en une pharmacie sis à l'Avenue 7 Novembre Mhamdia Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Kaouther Gafsi Avocate, en son Cabinet sis au n°4 Rue Madagascar La Marsa Tunis et ce dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à partir de la publication au Journal Officiel Tunisien.

Cet avis a été publié au quotidien «le Quotidien» du 27/01/2022.

2022400224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don enregistré à la recette des finances de Bizerte le 25/01/2022 quittance n° M005240 enregistrement n°22200275.

Mme. Monia Arfaoui titulaire de la C.I.N. n°03728794 a vendu tout le fonds de commerce d'un local sis à la route Aiin Meriem Bizerte destiné pour la vente des fruits sec à Mr Jamil Sahbani titulaire de la CIN n° 08383018.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié dans le journal le quotidien le 3 Février 2022.

2022400226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 26/01/2022, quittance M009810 enregistrement n°22200277 Mme. Najet Elsouid épouse Khemissi titulaire de la c.i.n, n°04644222 a vendu tout le fonds de commerce d'un café catégorie 1 objet de l'identifiant unique numéro 1046990/E, sis à 39 rue Farhat Hachad km7 Cité Bougatfa 2 Sidi Hssine 1095 à Mme. Ourida Mrabet titulaire de la c.i.n. n°07615732.

Toute opposition doit être signifiée chez l'avocat, rédacteur Maître Lamjed Nagati avocat auprès de la cour de cassation sis au complexe DORRA Bloc C 1er étage Bureau n°1

Manar3, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 2 février 2022.

2022400233FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 27 décembre 2021 enregistré à la recette des finances à Mateur le 28 décembre 2021, quittance n°M055402 et n° d'enregistrement 21202341 Monsieur Zmen Ben Brahim Dhaouadi titulaire de la CIN n°08376969 a vendu à Madame Sabrine Bent Belkhir Baloumi titulaire de la CIN n°11356463 le fonds de commerce «vente des portes et des fenêtres en fer». Les oppositions doivent parvenir au vendeur à son adresse sise à la cité El Omran n°62 Mateur et Avenue Habib Bourguiba n°178 Mateur dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel et aux journaux Alchourouk et le Quotidien du 5 Janvier 2022.

2022400234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20 janvier 2022, signé et légalisé le 25 et 26 janvier 2022, enregistré à la recette des finances de Kalaât Andalous le 27 janvier 2022 (enregistrement numéro 22200153, quittance numéro M004075), la société PLANETE FOOD (représentée par son représentant légal), société à responsabilité limitée de droit tunisien, de nationalité tunisienne, dont le siège social est situé au 1, rue Hassan Nouri, El Kram, Tunis - Tunisie, initialement immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le numéro B0114142005, ayant pour identifiant unique le numéro 0910299A, titulaire du matricule fiscal numéro 0910299 A/A/M/000, a vendu à la société MANCHESTER SARL (représentée par son représentant légal), société à responsabilité limitée de droit tunisien, de nationalité tunisienne, dont le siège social est situé à la zone industrielle Mnihla, 2094, Mnihla, Ariana - Tunisie, initialement immatriculée au registre de commerce de l'Ariana sous le numéro B0362972019, ayant pour identifiant unique le numéro 1611322Y, titulaire de matricule fiscal numéro 1611322 Y/A/M/000, le fonds de commerce destiné à exercer une activité principale de restauration rapide «pâtes italiennes» et exploité dans le local FC 4, d'une superficie de soixante treize mètres carrés (73 m²) environ, se trouvant au centre commercial «Tunis City», situé au croisement de la route GP8 et de la route de Borj Touil, Kalâat El Andalous - Ariana, comprenant la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le matériel, l'outillage, l'agencement, les meubles, selon une liste annexée au contrat, à l'exclusion de tout autre élément, et ce pour y exercer une activité de restauration rapide (sandwiches, salades, hamburger et bar à pâtes).

Toute opposition sera faite dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et ce conjointement aux deux (2) domiciles élus suivants :

(i) Un domicile élu choisi par le tiers détenteur du prix, monsieur Khaled Zine, soit à l'adresse sise au 1, rue Hassan Ennouri, le Kram, Tunis - Tunisie ;

(ii) Un domicile élu choisi par l'acheteur, la société MANCHESTER SARL, soit à l'adresse sise au 1, rue Abdelhamid Ibn Badis, Alain Savary, 1002, le Belvédère, Tunis - Tunisie.

Ce même avis a été inséré aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» du 1er février 2022.

2022400244FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de la Goulette le 18-6-2020 sous le n°20302238, M. Haithem El Ouerfelli cin n°07095171 du 20-8-2008 a loué à M. Abdslam Ltaifi cin n°03579248 du 22-10-2019, le fonds de commerce sis au 65 av. Khaled Ibn Walid Aouina 2045 Tunis, et ce pour une durée d'un an renouvelable du 01-6-2020 au 31-5-2021.

Cette annonce est parue à La Presse du 28-01-2022.

2022T00121FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances de Ras Djebel en date du 12/6/2020 n° d'enregistrement 20301067 quittance n° M0029544 Mr Cherbib Youssef a loué le fonds de commerce situé à place Sidi Elarbi Ras Djebel pour activité vente prêt à porter MF 194716E avec tous ces droits à Mr Cherbib Nabil pour une période de deux (2) année renouvelable à compter du 01/6/2020 au 31/5/2022.

Cette annonce est parue aux journaux Essabah et Le Temps du 2/2/2022.

2022T00126FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 12/10/2015 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri de Nabeul sous le numéro 15303794 et la quittance numéro M075869 le 13/10/2015 la Société de Verrerie et Miroiterie du Cap-Bon MF : 0386708W représentée par son gérant Habib Kacem carte d'identité n°01676383 a loué la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis à Avenue Habib Bourguiba Nabeul avec tous ses articles matériels et moraux à la société Polyverre MF : 1050387V représentée par son gérant Mr Mohamed Ali Kacem carte d'identité n°06340440.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 28/01/2022.

2022R00219FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic de la Résidence ENNAKHIL

El Manar 2

Municipalité de Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale réunie en date du 02/10/2021 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 6/10/2021 sous le n°2010 il a été décidé l'adoption du règlement du co-propriété et la désignation des membres du bureau du syndic comme suit :

Mr Mahmoud Mzoughi : Président

Mme Kaouther Ktari : Trésorière

Mme Zouhour Chaabouni : Secrétaire générale

Mr Mohsen Boukmicha : Vice-président

Mr Lassaad Ksontini : Chargé de l'environnement et de maintenance.

2022T00120APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne pour le Développement Numérique

Adresse: 423, Rue Al-Safsaf, Quartier Fattouma Bourguiba, Mhamadia 1145, Ben Arous.

Objectifs :

- Soutenir les efforts de l'Etat pour construire une infrastructure numérique pour les institutions publiques.

- Introduire l'éducation numérique et contribuer à sa diffusion et à son développement.

- Travailler à la diffusion plus poussée de la gestion électronique et à la promotion de la gouvernance ouverte.

Président : Atef Ouartani

Secrétaire général : Oussama Khalil

Secrétaire générale adjointe : Hoda Al Moussi

Trésorier : Thamer Zitouni.

2022R00216APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Suite à la demande de création d'un groupement agricole à la date du 31/12/2021 sous le numéro 1478 il a été crée un groupement au secteur de pêche maritime à ZARAT de la délégation de Mareth siège social maison du peuple zone d'intervention nord oued zarkini sud oued el choaba.

Président : Hassen Koudi

Trésorier : Ramzi Rahmani

Secrétaire général : Maher Trabelsi.

2022R00228APSF1

Constitution d'une association

Nom : Observatoire «tunisiens pour une justice équitable»

Adresse : 19 rue Om el araies Radés Meliane.

Objectifs :

1- Contribuer à la reforme du système judiciaire.

2- Organiser des compagnes de sensibilisation concernant le droit du citoyen à un système judiciaire équitable.

3- Faire des propositions qui cristalliseraient de nouvelles reformes concernant le domaine judiciaire.

4- Proposer des visions qui cristalliseraient de nouvelles reformes intéressant le domaine judiciaire.

5- Faire le suivi des violations et détecter les abus et les manquements au sein du système judiciaire.

6- Faire le suivi et l'évaluation de l'infrastructure des tribunaux et proposer des initiatives pour son développement.

7- Réaliser des études et recherches pour le développement du secteur judiciaire.

8- Revendiquer la divulgation et la vérification des fonds alloués à la reforme de l'appareil judiciaire et rechercher leurs sources.

9- Recherche de l'exécution des jugements et des décisions rendus par les organes judiciaires financiers et administratifs.

10- Exhorter l'inspection générale du ministère de la justice a activer son Rôle de contrôle sur les juges et les magistrats.

Les fondateurs :

- Kahlaoui Ahmed : Président.

- M'Hamdi Houcine : Vice-Président.

- Soussi Houda : Secrétaire générale

- Abidi Zohra : Trésorière.

- Ajroudi Fouad : Membre

- Halfaoui Chawki : Membre.

2022R00245APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club de pétanque de Zammour

Objectifs : L'association a pour but de former et d'encadrer les jeunes et de les encourager à pratiquer le sport

Adresse : zammour beni kaddeche

Les membres :

Le nom du président de l'association : Mouhammad Zied Zammouri

Secrétaire général : Bashir Zammouri

Trésorier : Mouhammad Gamoudi.

2022400222APSF1

Homologation de résolutions

Avis

L'union Sportive Tunisienne de la Police et de la Rééducation a révisé ses statuts conformément à la session plénière, qui s'est tenue le 16 juin 2021.

2022R00235APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale

Syndicat des propriétaires de la Résidence Yasmine 2

Siège : Rue Joubeil El Menzah 1

Selon PV de l'assemblée générale en date du 22/01/2022, enregistré à la recette des finances cité El Mahrajène, le 27/01/2022 sous le n°22800484, quittance 7720. L'élection du nouveau syndicat a eu lieu comme suit :

- Mme Rafiaa Kraiem CIN n°00255518 du 8/01/2003 : Présidente

- Mr Foued Ben Ameur CIN n°05213676 du 18/11/2016 : Trésorier.

La constitution de ce syndicat de propriétaires est approuvée par la municipalité de Tunis par la décision municipale de la direction hygiène n°187 en date du 22 Janvier 2022.

2022400223APSF2

Election du nouveau syndic

Résidence Essaada 1 - Cité Khadra

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des Propriétaires du syndic de la résidence Essada 1 Cité el Khadra - Tunis en date du 28 novembre 2021, enregistré à la recette des finances de la Charguia, le 27 décembre 2021 sous le n°21711051 quittance n°M118650.

Il a été décidé la nomination du président et membres du comité comme suit :

1- Zinelabidine Boucheche : Président

2- Imed Jlassi : Secrétaire général

3- Hanene Arous : Trésorière

4- Med Taher Berrabeh : Membre

5- Mourad Gritli : Membre

6- Houcem Najar : Membre

7- Mongi Hamrouni : Membre.

2022400225APSF2

Renouvellement des membres du comité du syndic, Résidence Narjes

Adresse : Résidence Narjes, rue Sassi Saidi, 1091 Omrane supérieur, Tunis.

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 décembre 2021, enregistré à la recette des finances El Manar sous le numéro 22800123, Reçu n°M005020 du 17 janvier 2022, et certifié par les autorités compétentes le 25 janvier 2022. La composition du nouveau comité du syndic est la suivante :

Président : Fethi Chaouch

Trésorier : Tarak Chouikha

Secrétaire général : Habib Ennemri

Membre : Jalel Gargouri.

2022400236APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de maître Inoubli Mohamed Naceur

Avocat à la cour de cassation

84, Rue Habib Thameur Jendouba

Il sera procédé le mardi 01 mars 2022 devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Jendouba à la vente de l'immeuble ci-après désigné et dans les conditions suivantes :

Partie poursuivante : Mr Djlassi Naceur Ben Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, travailleur à l'étranger, demeurant à Renabahn STR 24 Düsseldorf - Allemagne, ayant une C.I.N 02368240 du 9/01/1999.

Partie poursuivie :

a) Djlassi Bechir Ben Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, journalier et demeurant à cité des palmiers II Jendouba, ayant une C.I.N n°02469664 du 23/12/1997.

b) Djlassi Mabrouka Bent Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, femme au foyer, demeurante à la cité des palmiers Jendouba, ayant une C.I.N n°02467203 du 26/01/1999.

c) Djlassi Salouha Bent Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, femme au foyer, demeurante à la cité des palmiers III Jendouba, ayant une C.I.N n°02516978 du 16/6/2013.

d) Djlassi Henda Bent Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, femme au foyer, demeurante à la rue Abou Nawas cité Enouzha Jendouba, ayant une C.I.N n°02532129 du 27/6/2001.

e) Djlassi Salah Ben Tahar Ben Mohamed Ben Hadj Ahmed, journalier et demeurant à Draa Ben Infikh Jendouba, ayant une C.I.N n°2437060 du 6/9/1976.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Naceur Inoubli, avocat à la cour de cassation, 84 rue Habib Thameur Jendouba.

Immeuble à liciter : Un immeuble immatriculé au titre foncier sous le n°1789 Jendouba, ayant une superficie de 481 m² et qui contient une maison de 2 étages, chaque étage à une superficie couverte de 160 m² et contient un garage de 26.90 m² et un local pour débarras de 20 m².

L'immeuble est sis à cité Ennouzha, rue Arbi Zarrouk.

Mise à prix à l'ouverture : Trois cent neuf milles cinq cent soixante dinars (309.560.000) qui a été actualisé par l'expert Rachid jdidi selon son rapport daté le 02/9/2021 sur ordonnance sur requête du président de tribunal de 1ère instance de Jendouba daté le 14/9/2021 n°2361.

Personne ne peut participer à l'adjudication qu'après consignation du tiers de la mise à prix conformément à la loi.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble mis en adjudication peut se faire chaque jour suivant l'horaire administratif.

Pour des plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Jendouba où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de maître Inoubli Med Naceur 84, rue Habib Thameur Jendouba.

2022R00230VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC : B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis, 139 avenue de la Liberté Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961FAP000.

Partie saisie en sa qualité de caution hypothécaire :

Wiem Bent Abdessalem Idriss, titulaire de la CIN 08781521, demeurant à la rue Jamel Abdnaceur n°2 Sakit Ezzit Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n° 125726 Sfax, dénommée «Riadh20», représentant un appartement situé au 1er étage de l'immeuble sis à la route de Tunis km 6 rue Mongi Slim Sakit Ezzit Sfax, d'une superficie de 86 m², comprenant un salon ouvrant sur un balcon et un couloir ouvrant sur une cuisine et un balcon, 2 chambres, une salle de bain, la séparation entre la chambre et la cuisine a été enlevée, avec les parties indivises se rapportant à l'appartement soit 144 /10 000 extraites du titre foncier n°110260 Sfax qui représente les parts communes de l'immeuble.

Mise à prix :

Fixée à cent trente sept mille six cent dinars (137.600,000 D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi le sept Mars deux mille vingt deux (7/3/2022) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2022X00148VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Ayadi Mohamed

Avocat à 7 Rue Ali Bech Hamba Sfax

MF : 581078/E/A/P/000

Poursuivant : Société Nouvelle d'abattage Aviole Nouvaboule R.C n°B0861082006 au nom de son représentant juridique sise à zone industrielle Agerb Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Mohamed 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Partie saisie : Mounir Ben Mustafa Jrad, CIN, n°03282504, sis à 130 rue Mohamed Ali Gabès.

Il serait adjugé le lundi 7/3/2022 à 9H du matin devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Gabès sise à rue Farhat Hached Gabès, un immeuble qui consiste en un rez-de-chaussée destiné à la vente des produits volailles enseigne Mliha ; Borné au nord et à l'est par le propriétaire de l'immeuble à l'ouest par Farhat frère du propriétaire au Sud Avenue Mohamed Ali d'où l'entrée sa surface intérieure 23,86 m² habillé parterre son entrée en Aluminium en Vert et Jaune, au dessus de l'immeuble un étage destiné à l'habitation.

La mise à prix : le prix initial est fixé à 42980.000 dinars.

La visite de l'immeuble : Peut être faite tous les jours de 8h du matin à 17h du soir. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consignés le tiers de la mise à prix.

2022X00150VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Mr Faouzi Ben Abdessalem Ktata (débiteur) gérant d'une société, titulaire de la CIN 01032967, y demeurant Rue de Martyrs n°15 Sakiet Eddayer Sfax.

2) Faiçal Ben Abdessalem Ktata (débiteur-hypothécaire et caution hypothécaire) agriculteur titulaire de la CIN 01065856, y demeurant Rue de martyrs n°15 Sakiet Eddayer Sfax.

3) Manel Bent Faker Ktata (caution hypothécaire) titulaire de la CIN 08800831 y demeurant Avenue Habib Maazoun n°14 Sakiet Eddayer Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Mimoun Moala Huissier Notaire sous le n°32022 le 7/10/2021 sur la totalité de la propriété sise à Route de Mahdia Km 14 Sfax représentée par une parcelle de terrain forme rectangulaire clôturée de tous les cotés de superficie est de 13511 m² représentée par une partie de parcelle n°401 cadastre zone El Bderna -I-, des constructions existantes sur cette parcelle du terrain :

- 2 Bâtiments (poulailler), toiture par tôles ondulées Zink, sol cimenté.

Poulailler n°1 sud-nord de superficie couverte est de 661 m² et le poulailler n°2 est-ouest de superficie est de 718 m².

- Réservoir d'eau, loge du gardien à coté est de superficie couverte est de 63 m² qui contient 2 pièces, hall, cuisine et suites

- Citerne d'eau pour réserver l'eau potable.

- Poulailler toiture béton armé limité à l'est citerne d'eau, de superficie couverte est de 74 m².

- Local pour les ouvriers de superficie couverte est de 64 m² composé de 2 pièces et cuisine.

- Sondage équipé électrique.

La totalité de la parcelle du terrain, plantée olive.

Les limites de cette propriété : du Sud Mokhtar El Badrani, de l'Est route agricole, du Nord Younes El Badrani et de l'ouest Ali El Badrani.

Mise à prix : est fixée à trois cent soixante sept Milles deux cent Dinars (367.200.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 6.497.689 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 28 février 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 122.400.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2022X00151VEPA1

Vente sur saisie exécution immobilière

Chambre des ventes immobilières

Tribunal de première instance de Sfax

Le poursuivant : Zouhaier Ben Mohamed Ellouz, demeurant à la route de Chihiya, zenket Kharrouba n°14, Sfax, ayant élu son avocat Martre Sami Elueuch, Imm Centre marhaba 64-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

Le saisi : Hamed Ben Mohamed Ellouz, ayant élu domicile son avocat Maître Majdi Darwich, Imm El Manar bloc A - 3 Sfax.

l'immeuble objet de la saisie : Le quart dans l'indivision de l'immeuble consistant à un terrain blanc clôturé du côté de l'est et du sud par un mur; limité au sud par les héritiers Ali Ellouz au nord Zouhaier Ellouz et un passage commun au niveau de l'entrée à l'est le voisin El Koudi) et à l'ouest par le reste de la propriété de Hamed Ellouz ; ses mesures du côté du sud est de 16,80 m, du côté du nord est de 20 ml du côté de l'est consiste à 31,5 met celle du côté de l'ouest est de 31 m; d'où d'une superficie totale égale à 575 m²; le local se trouve dans un bon emplacement à l'intérieur d'une zone municipale et dans une zone équipée de l'électricité, de l'eau et de la téléphonie fixe, et spécifiquement situé dans la Rue Ennour à droite Route Teniour km 4 Sfax.

Mise à prix : Vingt huit mille et sept cents cinquante dinars (28.750,000 dinars).

Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le 28/02/2022 à partir du 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, rue Victor Hugo, Sfax.

Visite du lieu objet de la saisie: tous les jours de la semaine.

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, contacter le greffe du Tribunal de première instance Sfax ou le cabinet du Maître Sami Elleuch Imm Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où le cahier des charges est déposé.

2022X00159VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Créancier saisissant : AMEN BANK société Anonyme dont le siège est à Tunis 70 Avenue Mohamed V, R.C : N°B176041996 Tunis domicilié au bureau de son avocat Maître Nizar Snoussi Avocat à la cour d'appel au 7 rue Chott Erromene Montplaisir Tunis.

La partie saisie :

Sofiane Ben Moncef Barkhous, tunisien, CIN 05214394 demeurant à rue Abdelrahmen Memmi la Marsa et en cas de besoin à l'appartement n°29 3ème étage, résidence Al Fourat Ain Zaghouan, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Nizar Snoussi Avocat à la cour d'appel 7 rue Chott Erromene Montplaisir Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi mis en vente :

La totalité de l'immeuble dénommé «Sofiane», objet du titre foncier n°71854 situé à Chotrana 2 Ariana, il consiste en un terrain plat et rectangulaire d'une superficie de 1604 m², a vocation d'habitation, clôturé sur les quatre façades, sur lequel est bâtie une villa moderne, composée d'un rez-de-chaussée suivi d'un bâtiment indépendant concentré au niveau du coin arrière gauche à l'extrémité de la propriété :

La villa moderne : est une résidence moderne divisée en 3 parties préparées de manière moderne et réfléchie, reliées les unes aux autres : une partie jour est située à gauche de l'intérieur et sa surface usufruit est de 131.29 m², l'agrandissement de la partie jour et sa surface d'usufruit est de 40.84 m², et la partie nuit est d'une superficie de 73.02 m².

La maison indépendante : C'est une petite habitation du jardinier et pour préserver le matériel du jardin, elle s'étend sur environ 32,67 m².

Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble a été estimée à un million de dinars soixante milles et sept cent soixante-deux dinars et 770 millimes (1.060.762.770 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : La vente aux enchères publiques aura lieu le lundi 14/3/2022 devant la chambre des criées immobilières du tribunal de 1ère instance de l'Ariana.

Visite de l'immeuble : tous les jours pendant la journée durant les horaires de travail à Chotrana 2, Ariana.

La participation aux enchères : Toute personne intéressée doit consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un chèque

certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après l'obtention au préalable d'une autorisation du Gouverneur de la région.

2022400197VEPA1

Avis aux créanciers

Changement d'administrateur judiciaire

Société "SICO FRIPPE"

M.F : 013928L/m/000

En vertu de la décision dans l'affaire numéro 69 rendue par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le 25/11/2021, il a été décidé de remplacer l'administrateur judiciaire Mr Ezzeddine Anis par Mr Sayhi Mohamed Lahbib.

Et en vertu de la décision rendue par le vice-président du tribunal de 1ère instance le 13/12/2021, il a été décidé de remplacer Mr Sayhi Mohamed lahbib par Mme Ouertani Awatef Administrateur Judiciaire de la société «SICO FRIPPE» pour gérer la société conformément aux dispositions du jugement sommaire N15711.

2022400232VEPA2

La Société Conditionnement Impression et Publicité

(En Liquidation)

MF : 014614Z

Affiliation à la CNSS : 59940- 91

Conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales, le liquidateur de la Société Conditionnement Impression et Publicité, annonce qu'à la suite de la publication de la décision de la dissolution anticipée de la société Conditionnement Impression et Publicité, il s'avère qu'aucun créancier n'est inscrit à la liste des créanciers et l'absence de produit à distribuer.

Les créanciers éventuels de la Société Conditionnement Impression et Publicité ou toute autre personne intéressée disposent conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution du présent avis pour formuler une opposition.

Au delà de ce délai les oppositions ne seront plus recevables.

Les oppositions devront être adressées au nom du liquidateur la Société Tunisienne de Banque sise à rue Hédi Nouira - siège social - Tunis.

2022400241VEPA2

Clôture de la faillite

Sté Sciages & Grumes

IU : 0024818L

Baccar Souheil

Syndic de faillite

30, Rue Belhassen Ben Chaabane - 1005 El Omrane -Tunis

GSM : 98.350.601 // 20.455.650

Suite au jugement n°15/39 rendu par le Tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 27/12/2021, il a été décidé la clôture de la faillite.

2022400242VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GROUPEMENT MUTUALISTE POUR LA PREVOYANCE

Société anonyme

Au capital de 360.000 Dinars

Registre de commerce : B241392009

Identifiant unique : 1080496Q

Siège social : Centre Babel - Bloc E - 1er étage Rue Elless - Montplaisir 1073 - Tunis - Tunisie

Messieurs les actionnaires de la société GROUPEMENT MUTUALISTE POUR LA PREVOYANCE, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 février 2022 à 11h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017-2018-2019-2020 et 2021.

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2017-2018-2019-2020 et 2021.

- Procédures de dissolution de la société.

- Questions diverses.

2022T00119SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 février 2022

SOCIETE SMVDA ETTADHAMEN 1 S.A

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat à Bou Arada Gouvernorat de Siliana

Identifiant unique : 0711661PNM000

CNSS : 420071/61

Sur décision du conseil d'administration réuni le vendredi 28 Janvier 2022 messieurs les actionnaires de la société SMVDA ETTADHAMEN 1 S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le lundi 28 février 2022 à 9 heures au siège de la société à rue Assad Ibn Fourat à Bou Arada Gouvernorat de Siliana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration

- Dissolution anticipée de la société.

- Nomination et pouvoirs du liquidateur.

Pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités de publicité.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis dans les délais réglementaires à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022T00125SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transport des produits miniers

S.A au capital de 10.000,000 DT

Siège social : Cité Chérif Gafsa 2100

RC : B17150192011

MF : 1210817 M/A/M/000

Affiliation CNSS : 30984830

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Transport des Produits

Miniers sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 25 février 2022 à 9 h du matin au siège social de la société sise Immeuble Karaouli center 4ème étage bloc A rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa 2100 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes afférent à l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementaires.

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

7- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2019.

8- L'approbation de la nomination des membres de conseil d'administration pour les exercices 2020-2021 et 2022.

9- La nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022

10- Projets de résolutions.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R00217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Marja de Développement de L'Elevage et de l'Agriculture :

SMADEA

S.A au capital de 10464150 dinars

N° Mat. CNSS : 068424 -39

Siège social : El Marja (1) Bou-salem

Le conseil d'administration de la Société Marja De Développement De l'Elevage et De l'Agriculture SMADEA invite tous les actionnaires à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 25 février 2022 à 11 h du matin au siège de la Tunisian Saudi Bank à Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/08/2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes portant sur les états financiers arrêtés au 31/8/2021.

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/8/2021 et des conventions réglementées conformément à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020/2021.

6. Jetons de présence.

7. Approbation de nomination de nouveau membre du conseil d'administration.

2022R00221SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ASSISTANCE EN MANAGEMENT D'ETUDES ET DE FORMATION «SAMEF»

S.A au capital de 220.000 DT

23, Rue Emir Abd Elkarim, Mutuelle Ville - 1082 - Tunis

Identifiant unique : 649N

MF: 000649N/A/M/000

CNSS : 44132-94

Les actionnaires de la société SAMEF sont convoqués au siège de la société le vendredi 25 février 2022 à :

- 10H à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Questions diverses.

- 11H, à l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Situation de la société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Questions diverses.

2022R00224SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le lundi 28 février 2022

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière «S.C.I.F. »

Intermédiaire en Bourse – agrément n°34/95 du 25/12/1995

S.A. au capital de 1.800.000 de dinars

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 Tunis

Identifiant unique n° : 433775Z

Les actionnaires de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 28 février 2022 à 15 heures au siège de la société, sis au 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la dénomination sociale ;

- Modification corrélative de l'article 3 des Statuts ;

- Mise à jour des Statuts conformément à la nouvelle règlementation ;

- Pouvoirs pour formalités.

2022R00226SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE AGRO INVEST COMPANY

SA au capital de 146.500 dinars

Siège social : 10 Rue de Médina 1002 Tunis Belvédère

Identifiant unique : 0539232D

Les actionnaires de la Société AGRO INVEST COMPANY sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale

extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 12 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la modification de la répartition du capital.

2022400217SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE AGRO DISTRIBUTION

AGRODIS

Sarl au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 7 rue de la Teinturerie Zl Sidi Rezig 2033 Mégrine

Identifiant unique : 0795850D

Les associés de la Société Agro-Distribution «AGRODIS» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la modification de la répartition du capital.

2022400219SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AFFAIRES

"SOPRIA"

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : 11 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant Unique : 0042872Z

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière et d'Affaires «SOPRIA» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 1er mars 2022 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'augmentation de capital par apport en nature.

2022400220SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES DERIVES DE LAIT

«SOTUDEL»

SA au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle 1124 Jedeida

Identifiant unique : 05541880

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Dérivés de Lait «SOTUDEL» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 11 heures au cabinet de maître Doghri 7, rue Mahmoud Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la modification de la répartition du capital.

2022400221SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 Dinars

Siège social : Km 11, Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa Tunisie

Identifiant Unique : 0001336C

Le conseil d'administration tenu le 31/01/2022, convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le vendredi 4 mars 2022 à 10 heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Approbation de la cession d'une action (1) au nouveau président du conseil d'administration;

2/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2022400227SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0001336C

Le Conseil d'administration tenu le 31/01/2022, convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 14 mars 2022 à 10 heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Démission des administrateurs ;

2/ Nomination de nouveaux administrateurs;

3/ Pouvoirs en vue des formalités légales.

2022400228SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie Distribution

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoued 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0323601P

Le Conseil d'administration tenu le 31/01/2022, convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 14 mars 2022 à 9 heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Démission des administrateurs ;

2/ Nomination de nouveaux administrateurs ;

3/ Pouvoirs en vue des formalités légales.

2022400229SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

Nestlé Tunisie Distribution

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoued 2046 La Marsa- Tunisie

Identifiant Unique : 0323601P

Le Conseil d'administration tenu le 31/01/2022, convoque les

actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le vendredi 4 mars 2022 à 9 heures au siège social de la société avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Approbation de la cession d'une action (1) de la société au nouveau président du conseil d'administration;

2/ Pouvoirs en vue des formalités légales.

2022400230SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ARAB INVESTMENT CONSORTIUM S.A

Siège social : 11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan 2046 Tunis

Identifiant unique : 00509069 V

Messieurs les actionnaires de la société sont invités pour assister à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le lundi 28/02/2022 à 11 H au siège social de la société sur convocation du Conseil d'Administration de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes concernant la réduction puis l'augmentation du capital de la société.

- Mise à jour des statuts.

2022400231SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

MEDINVEST - SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

IU : 0615255P

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 3 Mars 2022 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des modalités de mise en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022400239SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

MEDINVEST - SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

IU : 0615255P

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac du Côme, le 3 Mars 2022 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2021

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2021

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

4) Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5) Affectation des résultats 2021

6) Quitus aux administrateurs

7) Renouvellement du mandat des administrateurs

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2022400240SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le vendredi 25 février 2022

Société Centre Médico-chirurgical Debbabi

SARL au capital de 7 902 700 D

Siège social : l'avenue Avicenne - Monastir 5000 Monastir

MF : 836984W

Messieurs les associés de la Société Centre Médico-chirurgical Debbabi sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 février 2022 à 11 h au siège de la société sis à l'avenue Avicenne - Monastir 5000 Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la cession des parts sociales.

2. Changement du nom commercial de la société.

3. Mises à jour des statuts.

4. Questions diverses.

5. Pouvoirs.

2022S00129SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le vendredi le 25 février 2022

Société Centre Médico-chirurgical Debbabi

SARL au capital de 7 902 700 D

Siège social : l'avenue Avicenne - Monastir 5000 Monastir

MF : 836984W

Messieurs les associés de la Société Centre Médico-chirurgical Debbabi sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 Février 2022 à 10h au siège de la société sis à l'avenue Avicenne - Monastir 5000 Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du tenu tardif de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen et approbation du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2020.

3. Lecture des rapports de commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2020.

4. Approbation des états financiers clos au 31/12/2020.

5. Affectation de résultat.

6. Approbation des conventions réglementée prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ou nomination d'un autre.

8. Quitus au statut.

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs.

2022S00132SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE CHOCOLATERIE DE LA MEDITERRANEE

"CHOCOMED"

Sarl au capital de 7.000.000 dinars

Siège social : 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant unique : 0923623K

Les associés de la Société Chocolaterie de la Méditerranée «CHOCOMED» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la modification de la répartition du capital.

2022400218SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre Foncier

Mr Ibrahim Ben Mohamed Ben Sadok Kharoubi titulaire de la carte d'identité Nationale n°00054126 demeurant au Bloc 4 Appt 2 étage 2 cité Olympique Tunis annonce la perte du certificat de propriété de titre foncier n°2677 Tunis nommé DHOUHA sis Siliena Nord.

2022R00222DIVD2